



DEMANDE DE RELEVÉ NOTES

La Division des Examens et Concours édite les relevés de notes uniquement à partir de la session 2013

Uniquement pour les candidats ayant passé l'examen dans l'académie de Rennes

EXAMEN

	Baccalauréat général Baccalauréat technologique Baccalauréat professionnel Brevet professionnel Brevet de technicien supérieur Diplôme de conseiller en économie sociale et familiale Diplôme préparatoire aux études comptables et financières Diplôme d'études comptables et finan Diplôme de comptabilité et de gestion Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion	cières	Diplôme National des Métiers d'Art et du Design CAP BEP MC DNB CFG Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé Diplôme d'Etat de moniteur éducateur
☐ Madame ☐ Monsieur (à cocher)			
Nom:			
Prénom :			
Nom de naissance :			
Date de naissance :			
Lieu de naissance :			
Adresse :			
Téléphone :			
Adresse mél :			
Série ou spécialité :			
Année d'obtention : Établissement fréquenté :			
		Fait à	, le Signature

Le délai de traitement moyen est de 2 semaines. Ce délai peut varier en fonction des périodes de l'année.

Cette demande de relevé de notes est à transmettre :

- s<u>oit par voie postale</u>: Division des Examens et Concours DEC 8 92 rue d'Antrain – CS 24209 – 35042 Rennes Cedex
- soit par mél: ce.dec8@ac-rennes.fr